

Modification de la rémunération des vacataires contractuels

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 87-889 du 29 octobre 1987 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'enseignement supérieur,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 31 mai 2019 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1989 modifié fixant les taux de rémunération des heures complémentaires,

Vu la décision n° 2022-040 du 16 mars 2022 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'avis du comité technique du 6 juillet 2022,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 7 juillet 2022, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la modification de la rémunération des vacataires contractuels comme suit :

Rémunération des vacataires administratifs			
Niveau	Taux horaire brut proposé	Coût total employeur pour un agent non titulaire (+41%) au 1.1.2020	Coût total employeur pour un agent titulaire (+5% RAFP)
Niveau 1 Travaux simples d'exécution administratifs et techniques	Taux du smic en vigueur	Taux du smic en vigueur	Taux du smic en vigueur
Niveau 2 Travaux complexes - Tâches d'études et conception	12,68 €	17,88 €	13,31 €
Niveau 3 Travaux hautement spécialisés scientifiques et techniques niveau d'expertise 1	25,00 €	35,25 €	26,25 €
Niveau 4 Travaux hautement spécialisés scientifiques et techniques niveau d'expertise 2	40,00 €	56,40 €	42,00 €

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 7 juillet 2022,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

